

30 décembre 2021

Aux : Parents/tuteurs des enfants de la CSWQ, des étudiants en éducation des adultes et en formation professionnelle.

De : G. Singfield

Objets : Mesures ministérielles révisées concernant le retour en classe

Chers parents, tuteurs et élèves,

Plus tôt aujourd'hui, le premier ministre François Legault a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a annoncé un certain nombre de mesures qui entreront en vigueur à partir du 31 décembre 2022. Les mesures et les directives qui concernent l'éducation sont énumérées ci-dessous :

- Écoles préscolaires et primaires
 - Aucun cours en présentielle à l'école jusqu'au 17 janvier
 - L'enseignement à distance sera offert aux élèves
 - Les informations concernant les services de garde seront distribuées par les écoles.

- Écoles secondaires
 - Aucun cours en présentielle à l'école jusqu'au 17 janvier
 - L'enseignement à distance sera offert aux élèves selon l'horaire habituel.

- Éducation des adultes et formation professionnelle
 - Aucun cours en présentielle à l'école jusqu'au 17 janvier
 - L'enseignement à distance sera offert aux élèves dans la mesure du possible
 - Les stages et les évaluations peuvent se poursuivre comme prévu.

Cordialement,



GEORGE SINGFIELD

Secrétaire général, directeur des services corporatifs et des communications

Secretary General, Director of Corporate Services and Communications

819 684-2336 #505001